

Rapport public Parcoursup session 2024

Université de Lille - Licence - Sciences du langage - Parcours Langue des signes française

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments. Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024. Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Université de Lille - Licence - Sciences du langage - Parcours Langue des signes française (28333)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 15%

Taux maximum de candidats non résidents fixé par le recteur : 5%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Sciences du langage - Parcours Langue des signes française (28333)	Jury par défaut	Tous les candidats	35	365	365	245	32

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Sciences du langage - Parcours Langue des signes française (28333)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	343	343	231	31	96,9 %
			Masculin	22	22	14	1	3,1 %
			Total	365	365	245	32	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Sciences du langage - Parcours Langue des signes française (28333)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	66	66	40	7	29,2 %
				AB	92	92	66	11	45,8 %
				B	77	77	50	6	25 %
				TB	42	42	28	0	0 %
				TBF	4	4	4	0	0 %
				Total	282	282	189	24	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	1	1	0	0 %
				Sans mention	21	21	14	1	14,3 %
				AB	22	22	14	3	42,9 %
				B	20	20	16	3	42,9 %
				TB	4	4	3	0	0 %

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				TBF	2	2	2	0	0 %
				Total	70	70	50	7	100 %
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	2	2	2	1	100 %
				AB	1	1	0	0	0 %
				B	4	4	2	0	0 %
				TB	2	2	2	0	0 %
				Total	9	9	6	1	100 %
				Diplômes étrangers équivalents au bac	B	1	1	0	0
			TB		1	1	0	0	
			Total		2	2	0	0	
			Autres diplômes de niveau bac	Sans mention	2	2	0	0	
				Total	2	2	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Université de Lille - Licence - Sciences du langage - Parcours Langue des signes française (28333)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	247	247	168	17	53,1 %
			En réorientation	72	72	46	8	25 %
			Non scolarisés	32	32	22	6	18,8 %
			Scolarité étrangère	8	8	5	1	3,1 %
			Autres	6	6	4	0	0 %
			Total	365	365	245	32	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Université de Lille - Licence - Sciences du langage - Parcours Langue des signes française (28333)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats obtenus durant les années Lycée	Notes de 1ère et de terminale - Résultats du baccalauréat/DAEU/ titre étranger (équivalent au bac) pour les candidats déjà titulaires	Très important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthode de travail, autonomie	Champs « Méthode de travail » de la fiche avenir pour les néo-bacheliers Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Complémentaire
	Expression écrite, capacité d'argumentation	Rédaction du projet motivé	Très important
	Compétences en langues	Expériences à l'étranger (séjours, césure...) indiquées dans le projet motivé ou la rubrique centres d'intérêts - Certification en langues Niveau B2 ou ou à défaut d'attestations de niveau B2 par les professeurs de langue (déclaration dans le formulaire)	Très important
	Connaissances en LSF : langue maternelle, enseignement optionnel de langue au lycée, cours en association	Expériences indiquées dans le projet motivé	Très important
Savoir-être	Capacité à s'investir et autonomie	Champ « capacité à s'investir et autonomie» de la fiche avenir pour les néo-bacheliers Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Complémentaire
	Attitude face au travail, sérieux	Appréciations des enseignants sur les bulletins de 1ère et terminale	Complémentaire

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Pertinence du projet de formation du /de la candidat.e par rapport la formation demandée	Projet de formation motivé (lettre de motivation)- Rubrique activités et centres d'intérêts	Très important
	Connaissance de la formation (objectifs, contenu, débouchés)	Projet de formation motivé (lettre de motivation)	Très important
	Expériences en lien avec la formation et/ou ses débouchés	Projet de formation motivé - Rubrique activités et centres d'intérêts	Très important
	Capacité à réussir	Champ « capacité à s'investir » la fiche avenir pour les néo-bacheliers	Complémentaire
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences personnelles en lien avec la formation, fréquentation de personnes signantes	Rubrique activités et centres d'intérêts	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Les notes obtenues dans une ou plusieurs EDS spécifiques sont prises en compte dans l'évaluation du dossier.

Le poids dans l'examen des candidatures donné aux résultats académiques dans certains EDS :

Est équivalent à celui donné à l'ensemble des autres matières.

Quels sont les EDS pris en compte pour l'examen des candidatures ?

Série Générale

- Arts du Cirque Spécialité (EDS)
- Arts Plastiques Spécialité (EDS)
- Biologie/Ecologie (EDS)
- Cinéma-Audiovisuel Spécialité (EDS)
- Danse Spécialité (EDS)
- Éducation Physique, Pratiques Et Culture Sportives (EDS)
- Histoire des Arts Spécialité (EDS)
- Histoire-Géographie, Géopolitique et Sciences politiques (EDS)
- Humanités, Littérature et Philosophie (EDS)
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Grec (EDS)
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité: Latin (EDS)
- Mathématiques Spécialité (EDS)
- Musique Spécialité (EDS)
- Numérique et Sciences Informatiques (EDS)

- Physique-Chimie Spécialité (EDS)
- Sciences de la vie et de la Terre Spécialité (EDS)
- Sciences de l'ingénieur (EDS)
- Sciences de l'ingénieur et sciences physiques (EDS)
- Sciences Economiques et Sociales Spécialité (EDS)
- Théâtre-Expression dramatique Spécialité (EDS)

Série STD2A

- Analyse et méthodes en design (EDS)
- Conception et création en design et métiers d'art (EDS)
- Désign et métiers d'art (EDS)
- Outils et langages numériques (EDS)
- Physique/Chimie (EDS)

Série STHR

- Economie et gestion hôtelière (EDS)
- Enseignement scientifique alimentation - environnement (EDS)
- Sciences et technologies culinaires et des services (EDS)
- Sciences et Technologies culinaires et services-ESAE (EDS)

Série STI2D

- Architecture et construction (EDS)
- Energies et environnement (EDS)
- Ingénierie et développement durable (EDS)
- Ingénierie, innovation et développement durable (EDS)
- Innovation Technologique (EDS)
- Innovation technologique et eco-concept (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Systemes d'information et numerique (EDS)

Série STL

- Biochimie-Biologie (EDS)
- Biochimie-Biologie-Biotechnologie (EDS)
- Biotechnologies (EDS)
- Physique-Chimie et Mathématiques (EDS)
- Sciences physiques et chimiques en laboratoire (EDS)

Série STMG

- Droit et Economie (EDS)
- Management (EDS)
- Msgn/ Gestion et Finance (EDS)
- Msgn/ Mercatique (EDS)
- Msgn/ Ressources humaines et communication (EDS)
- Msgn/ Systèmes d'information et de Gestion (EDS)
- Sciences de la gestion et numérique (EDS)

Série ST2S

- Biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Chimie, biologie et physiopathologie humaines (EDS)
- Physique-Chimie pour la santé (EDS)
- Sciences et techniques sanitaires et sociales (EDS)

Série S2TMD

- Culture et sciences chorégraphiques (EDS)
- Culture et sciences musicale (EDS)
- Culture et sciences théâtrale (EDS)
- Economie, droit et environnement du spectacle vivant (EDS)
- Pratique chorégraphiques (EDS)

- Pratique musicale (EDS)
- Pratique théâtrale (EDS)

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Procédure principale

L'ensemble des résultats académiques sont exploités pour le calcul de la Note Globale. Les dossiers sont répartis de façon aléatoire sur l'ensemble des membres de la CEV.

Une **pondération** est attribuée à l'option LSF.

Enfin, la lettre de motivation est examinée et évaluée par les membres de la CEV. Une note est attribuée à chaque lettre de motivation, selon un barème prenant en compte la pertinence de la candidature (projection dans la formation), la cohérence de la candidature par rapport au parcours scolaire et aux objectifs affichés d'insertion professionnelle ou plus généralement de parcours de formation. En particulier, le niveau de maîtrise en LSF, les expériences personnelles en lien avec la culture Sourde (parents sourds, investissement associatif et culturel) sont très favorablement pris en compte.

L'ensemble de ces éléments contribuent à la Note Globale qui sert de base au classement des candidatures. À noter: une pondération est affectée aux candidatures selon la filière du bac.

Les calculs sont réalisés intégralement par la plateforme parcoursup, en fonction des notes disponibles. Ainsi, les candidats en reprise d'étude ou en accès aux études supérieures, ou encore les candidats étrangers, sont évalués principalement sur la base de leur lettre de motivation, à défaut de résultats du bac et/ou de résultats scolaires transmis (obtention du bac antérieure à la mise en place de parcoursup, équivalents étrangers du baccalauréat).

Lors du classement, les ex-aequo sont réglés en ré-examinant les dossiers concernés.

Selon la Note Globale et en fonction de la série du bac, des aménagements (OUI SI: mise à niveau en LSF) sont mis en place.

À noter: la formation L1 SDL parcours LSF n'est pas une formation sélective. Toutefois, pour des raisons pédagogiques (cours de LSF en petits effectifs), la capacité d'accueil est limitée à 35 places. Par conséquent, tous les candidats susceptibles d'être appelés le sont, une fois que la plateforme parcoursup a généré sa liste d'appel, dans la limite des places disponibles.

Procédure complémentaire

En règle générale, la procédure complémentaire n'est jamais déclenchée, puisque les 35 places sont pourvues dès la phase principale. Toutefois, la session 2024 a vu plusieurs désistements tardifs, ce qui a déclenché la procédure complémentaire cette année.

Au cours de la procédure complémentaire, en l'absence de fonctionnalités de classement similaires à celles de la phase

principale, la lettre de motivation, et l'ensemble des éléments du dossier sont examinés afin de déterminer la réponse de la formation: OUI pour les candidatures faisant preuve d'une maîtrise avérée de la LSF et/ou d'un investissement dans la culture Sourde et/ou d'un projet professionnel cohérent par rapport au parcours et aux objectifs de la formation. Dans les autres cas, tout comme au cours de la phase principale, une réponse OUI SI est formulée. Au cours de cette phase, des échanges ont lieu entre membres de la CEV, en particulier en cas de doutes quant à une réponse OUI ou OUI SI. Au cours de cette phase, tous les candidats éligibles sont appelés, étant donné que la formation n'est pas sélective, en restant dans les limites de la capacité d'accueil.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Les candidat-e-s doivent lire avec attention les attendus de la formation visée. En particulier, dans le cas du parcours LSF, les candidat-e-s doivent noter que cette formation a vocation à former, en priorité, **des interprètes LSF/français**. Plusieurs cours de préparation au métier d'interprète sont donc présents dans l'offre de formation. Par conséquent, les candidatures faisant preuve d'un niveau de maîtrise de la LSF, si possible sanctionné par un certificat, ainsi qu'un projet professionnel cohérent sont très favorablement considérés. De même, un intérêt patent pour la culture Sourde (investissement personnel ou associatif, stages de LSF, activités culturelles ou associatives type "café sourd", IVT, théâtre en LSF) sont très favorablement considérés. Les candidat-e-s doivent également veiller à la cohérence de la lettre de motivation, en présentant le parcours de formation et le type d'insertion professionnel visés, en évitant les formules toutes faites.

Signature :

Régis BORDET,

Président de l'établissement Université de Lille